



Vergadering der Afgevaardigden vzw
Assemblée des Délégués asbl



RÈGLEMENT DE CONCOURS DE FLYBALL

Sous les auspices de l' U.R.C.S.H.
Section 5 C

05/02/2023

Table des Matières

ARTICLE I.	GENERALITES	3
SECTION 1.01	VALIDITE	3
SECTION 1.02	GENERALITES	3
SECTION 1.03	DEFINITIONS	3
SECTION 1.04	REGLEMENT D'ORGANISATION	4
SECTION 1.05	CRITERES GENERAUX DE JUGEMENTS	4
SECTION 1.06	INSTALLATION DU TERRAIN.....	4
SECTION 1.07	LICENCES ET DISPENSE DE MESURAGE	4
SECTION 1.08	PARTICIPATION	6
SECTION 1.09	INSCRIPTIONS AUX CONCOURS	6
SECTION 1.10	REPARTITION EN DIVISIONS	7
SECTION 1.11	COMPOSITION D'UNE EQUIPE	7
SECTION 1.12	HAUTEUR DES SAUTS	7
SECTION 1.13	EQUIPES MIXTES.....	7
SECTION 1.14	RECORD DE BELGIQUE.....	8
ARTICLE II.	ORGANISATION DE CONCOURS	8
SECTION 2.01	TACHES DE L'ORGANISATEUR.....	8
SECTION 2.02	TACHES DE L'ARBITRE.....	9
SECTION 2.03	TACHES DES JUGES DE LIGNE	9
SECTION 2.04	TACHES DES JUGES DE BOX.....	10
SECTION 2.05	TACHES DU SECRETARIAT DU CONCOURS	10
SECTION 2.06	REGLES GENERALES DE CONCOURS	10
ARTICLE III.	TYPES DE CONCOURS.....	12
SECTION 3.01	ROUND ROBIN (RR – BRASSAGE).....	12
SECTION 3.02	SPEED TRIAL (ST – COURSE AU TEMPS).....	13
SECTION 3.03	ELIMINATION SIMPLE (ES) OU DOUBLE (ED).....	13
SECTION 3.04	FORMAT DE COUPE.....	13
SECTION 3.05	NOMBRE DE MANCHES.....	13
ARTICLE IV.	DESCRIPTION DU MATERIEL.....	13
SECTION 4.01	LES HAIES	13
SECTION 4.02	FLYBALL BOX (VOIR ANNEXE 2)	14
SECTION 4.03	BALLES.....	14
SECTION 4.04	ACCESSOIRES.....	14

Article I. GENERALITES

Section 1.01 Validité

Le présent règlement a été approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire de la Section 5C le 05/02/2023 et le Conseil Cynologique et entre en vigueur à partir du .. / .. / ...

Section 1.02 Généralités

- (a) Le flyball est une discipline pratiquée par équipes qui se relayent lors des compétitions. Une équipe comprend 4 combinaisons chien/conducteur, avec éventuellement deux combinaisons de réserve. Par course, deux équipes se mesurent : chaque chien, sans aide extérieure, doit franchir quatre obstacles, ensuite déclencher le mécanisme qui projette la balle hors de la flyballbox, pour alors franchir à nouveau les quatre mêmes obstacles tout en ramenant la balle. En cas de faute éventuelle, le chien **peut refaire le parcours, afin d'obtenir un résultat valide**. L'équipe dont les quatre chiens sont les premiers à avoir négocié le parcours complet sans commettre de fautes, est déclarée gagnante de la manche.
- (b) Cette discipline est ouverte aux chiens de toutes races et de toutes tailles. Elle stimule de manière ludique le lien entre le chien et son conducteur. Sont prioritaires, la rapidité, l'ardeur du chien au jeu et au rapport d'objet. Un accent tout particulier est mis sur la sécurité et la prévention de blessures.

Section 1.03 Définitions

- (a) Concours : Un événement où les clubs et équipes participent suivant des règles, formes et réglementations convenues.
- (b) Partie du concours : Un concours peut être divisé en différentes parties, comme matin et après-midi, éliminatoires et finales, etc. Un nombre de courses est clairement indiqué.
- (c) Course : Chaque fois que deux nouvelles équipes se rencontrent, il y a une nouvelle course (« race »). **Celle-ci commence dès que les équipes précédentes quittent le ring, et continue jusqu'à ce que les équipes qui courent le quittent.**
- (d) Manche : Chaque course se compose d'un certain nombre de manches. Une manche est une session où quatre chiens se rencontrent, à partir du départ jusqu'à ce que le juge siffle la fin. Si une manche doit être recourue, les deux manches sont considérées comme une seule manche.
- (e) Ring (terrain) : l'espace dans lequel se déroulent les courses de flyball. Cette zone comprend les pistes, les filets de sécurité aux lignes de départ/arrivée, la zone de départ/sortie et les dégagements requis à côté des pistes et la zone de départ/sortie.
- (f) **Clean Time ou Temps limite net (NBO)** : Le temps limite net des quatre chiens qui ont couru une manche sans fautes et sans les temps de démarrage et des croisements. Une équipe qui atteint un temps net qui est 0,5 seconde inférieur au temps limite de la division perdra la manche si ce principe est appliqué pendant le concours ou partie du concours.
- (g) Temps limite **(BO)** : quand une équipe, pendant une manche, court plus vite que le meilleur temps autorisé pour l'équipe et/ou pour la division dans laquelle elle est en compétition.
- (h) Système de Jugement Electronique (EJS) : Système électronique utilisé comme aide pour juger une compétition.
- (i) Multirace : se dit lorsqu'une équipe courant une manche est composée de chiens de 4 races différentes, ou 3 races différentes et un chien croisé. La race d'un chien dépend strictement de son pedigree émis par l'organisation canine nationale du pays de résidence légale du chien. Un chien sans pedigree est considéré comme un chien croisé.
- (j) **Cadre de fixation de la flyballbox** : Afin d'accélérer le temps de montage entre 2 courses, un cadre spécial de fixation de la boîte peut être utilisé. Ce cadre est solidement fixé au sol et dispose de deux crochets où la boîte peut être fixée. Détails complets et description en annexe 4.

Section 1.04 Règlement d'organisation

- (a) Les concours de Flyball tombent sous la juridiction des règlements généraux d'organisation de l'U.R.C.S.H. qui régissent les concours et les épreuves de travail.
- (b) Tous les concours doivent être placés sur le calendrier avant la clôture du calendrier sportif de la Section 5 C. Le calendrier sportif couvre la période allant du 1 mars jusqu'au dernier jour de février de l'année suivante. Après avoir été renseignés sur le calendrier, le club organisateur doit encore demander l'autorisation à la S.R.S.H. avec les membres de jury demandés, et ce au moins deux mois avant la date du concours.

Section 1.05 Critères généraux de jugements

- (a) L'organisme de jugement principal de chaque concours se compose des membres de jury officiels (MJ) désignés par le club organisateur. Des juges flyball désignés ont les mêmes compétences que les membres de jury.
- (b) Les membres de jury ou juges nommés par la Commission de Qualification des Juges de l'U.R.C.S.H. ou reconnus par un O.C.N. reconnu par la F.C.I. entrent en ligne de compte pour remplir la fonction de membre du jury. Les noms des MJ doivent être renseignés sur la demande officielle d'organisation du concours.
- (c) Le jury peut éventuellement être complété par des arbitres et ils seront assistés par au moins 2 juges de ligne et 2 juges de box par ring.
- (d) Chaque arbitre prend les décisions de manière autonome pour la ou les division(s) pour lesquelles il est compétent. Les arbitres prennent toujours leurs décisions en fonction des règlements en vigueur. Les éventuels cas non prévus seront réglés par les arbitres en fonction, qui s'efforceront toujours de résoudre les problèmes dans l'esprit des directives et des règlements.
- (e) En cas de sanctions éventuelles, un MJ enverra par écrit un rapport succinct au secrétariat de la section 5C, éventuellement contresigné par les MJ en fonction.

Section 1.06 Installation du Terrain

- (a) Les dimensions entre les différents sauts ont été initialement établies en pouces, et converties au système métrique à 2 décimales. Un parcours complet de course, du point de départ jusqu'à la flyballbox mesure 15,55 mètres. (Voir annexe 1)
- (b) La distance du point de départ jusqu'au premier saut est de 1,83 mètres. La distance entre chaque saut est de 3,05 mètres. La distance du dernier saut jusqu'à la flyballbox est de 4,57 mètres.
- (c) Lors de l'installation du ring, les deux pistes auront une longueur identique et seront installées de façon parallèle. Une distance de 5 mètres séparera les deux pistes situées dans un même ring (avec une tolérance de maximum un mètre) du centre d'une piste au centre de l'autre piste.
- (d) **Celui-ci doit être en bon état et ne présenter aucun danger de blessure pour le chien et son conducteur.** Le sol doit être sûr et non glissant, et ne peut en aucun cas avoir une surface rugueuse. Si le sol n'est pas constitué de gazon ou de sable, l'organisateur devra toujours prévoir des tapis.
- (e) À l'avant des pistes, il y a une zone de départ / sortie, avec une longueur de minimum 20 mètres. Les distances de la ligne de départ sont marquées d'une manière claire et sûre.
- (f) Derrière chaque flyballbox, une zone sera délimitée par des panneaux d'une hauteur minimum de 60 cm, et ce à partir de la ligne de la flyballbox jusqu'à au moins 1,52 mètres derrière celle-ci. Rien ne peut être déposé dans cette zone entre la flyballbox et les panneaux de délimitation pendant le concours, **sauf pendant l'échauffement**. Cette paroi sera érigée de manière à empêcher les balles manquées de rouler trop loin, sans pour autant gêner la vue du jury.
- (g) La taille minimale d'un terrain de flyball est de 40 mètres de long sur 10 mètres de large.

Section 1.07 Licences et dispense de mesurage

- (a) Pour chaque chien qui désire participer à un concours de flyball belge organisé sous les auspices de l'U.R.C.S.H., une licence et un numéro correspondant doivent être demandés au secrétariat de la Section 5 C. Après réception de cette demande, un numéro est attribué.
- (b) Le fait pour le propriétaire du chien de demander une licence et lors de chaque inscription, équivaut à une déclaration de sa part que son chien est en bonne condition physique et en état de participer aux compétitions de flyball.
- (c) La licence indiquera le nom du club reconnu par l'U.R.C.S.H. pour lequel le chien participe à la compétition. Des transferts peuvent se faire librement pendant les mois de février et juillet, moyennant un avis écrit de la part du propriétaire du chien. En dehors de cette période, un transfert n'est possible que moyennant un accord écrit réciproque entre les deux clubs, à condition toutefois que cette demande soit introduite au secrétariat au moins un mois avant la date de la compétition à laquelle le propriétaire du chien désire voir participer celui-ci.
- (d) A partir de l'avant-bras, la longueur du cubitus (ulna) sera mesurée du coude jusqu'à l'os pisiforme (annexe 3) avec le pied dans un angle de 90°. Les chiens désirant obtenir une hauteur de saut inférieure à 32.5 cm doivent être mesurés à la même hauteur de saut lors de deux moments officiels de mesure, avant que la mesure finale de la hauteur de saut ne soit accordée. A chaque moment de mesure, au moins deux juges doivent avoir mesuré à la même hauteur. Dans le cas où les deux juges désignés ne mesurent pas à la même hauteur de saut pendant le moment de la mesure, un troisième juge doit décider. Si un troisième juge n'est pas disponible, le chien sera autorisé à courir à la hauteur de saut la plus basse pendant la compétition active, mais la mesure ne sera pas prise en compte pour l'exemption. Aux deux moments de mesurage applicables aux dérogations, au moins trois juges différents doivent toujours avoir mesuré, dont un maximum d'un juge est affilié à la même association à laquelle est affilié le chien mesuré.
- (e) Lors de la mesure, un seul conducteur par chien est autorisé dans l'espace de mesure. Si un chien ne peut pas être mesuré par les juges chargés du mesurage, le chien devra sauter la hauteur maximale de 32.5 cm pour le concours. La hauteur du saut sera déterminée selon le tableau suivant. La hauteur de saut sera déterminée selon la longueur du cubitus suivant le tableau ci-dessous. Une longueur de cubitus exactement égale aux résultats limites, équivaut à la hauteur de saut la plus basse. Par exemple : une longueur du cubitus de 12,5 donne des résultats de hauteur de saut de 20 cm, une longueur du cubitus de 12,6 cm donne des résultats de hauteur de saut de 22,5 cm. En cas de doute, l'avantage sera toujours prononcé en faveur du chien, donc vers la plus faible hauteur de saut.

TAILLE CUBITUS	HAUTEUR DE SAUT
	15 cm
10,00 cm --	17,5 cm
11,25 cm --	20,0 cm
12,50 cm --	22,5 cm
13,75 cm --	25,0 cm
15,00 cm --	27,5 cm
16,25 cm --	30,0 cm
17,50 cm --	32,5 cm

- (f) Une banque de données complète sera tenue à jour au secrétariat de la Section 5C, avec toutes les inscriptions, les résultats toutes les équipes enregistrées, ainsi que les mesurages individuels des chiens.

- (g) Les associations reconnues doivent s'inscrire sous leurs propres noms, avec le numéro d'affiliation à l'U.R.C.S.H. Si elles le désirent, elles peuvent inscrire diverses équipes sous d'autres noms, pour autant qu'il ne puisse y avoir de doute quant à l'appartenance des diverses équipes aux diverses associations. Tous les noms des équipes devront d'ailleurs être officiellement demandés au secrétariat, qui alors donnera un numéro d'équipe. Ceci est indispensable pour l'établissement des statistiques et pour le classement par équipes.
- (h) Pour chaque chien exempté, le propriétaire peut demander à la Section 5C par écrit au moins cinq jours avant la mesure une nouvelle mesure. La section indiquera alors qui et où fera le mesurage, et le résultat de cette mesure est toujours définitif. **Si une hauteur de saut différente est constatée lors d'une nouvelle mesure à un moment de mesure, cela s'applique à la compétition active, mais cela doit encore être confirmé à un deuxième moment de mesure conformément à la règle décrite en (d).**

Section 1.08 Participation

- (a) La participation aux concours de flyball est ouverte à tous les chiens pour lesquels une licence de flyball a été demandée et dont les frais obligatoires ont été payés. Les chiens participants doivent avoir minimum 18 mois le jour du concours. Chaque chien doit avoir une puce électronique, et chaque conducteur sera membre d'une association reconnue par la O.C.N. qui à son tour est reconnue par la F.C.I.
- (b) Il est convenu que tous les chiens et leurs conducteurs soient entraînés de manière correcte, afin qu'ils puissent terminer sans risque un concours de flyball.
- (c) Les participants étrangers doivent s'inscrire en mentionnant leur numéro de licence de leur O.C.N., si celui-ci a été attribué.**
- (d) Un conducteur ne peut représenter qu'une seule association par concours. Si une association inscrit plusieurs équipes, un même conducteur peut faire partie de plusieurs équipes. Des équipes mixtes, dont les conducteurs ne sont pas membres d'un même club, peuvent participer pour les éventuels prix du jour lors du concours, mais ne peuvent jamais entrer en ligne de compte pour les classifications ou classements officiels.**
- (e) Chaque conducteur doit se conduire convenablement. Une attitude brutale à l'égard du chien ou d'autres personnes présentes sera sanctionnée par une exclusion immédiate, et éventuellement suivie d'autres sanctions.
- (f) Les chiennes en chaleur ne sont pas autorisées sur ou autour du terrain du concours de flyball. S'il peut être prouvé que des chiennes sont enceintes, elles ne peuvent également pas participer à des compétitions.**
- (g) L'organisateur ou un juge est toujours autorisé à vérifier le numéro de puce de tout chien participant.**

Section 1.09 Inscriptions aux concours

- (a) Toutes les inscriptions doivent parvenir par écrit au club organisateur avant la date de clôture. Cette date sera fixée, dans des circonstances normales, à 12 jours avant le premier jour du concours. Le club organisateur enverra toujours, à chaque association qui s'est inscrite, une confirmation contenant les dernières directives, les informations sur les équipes participantes et éventuellement les temps limites.
- (b) Les inscriptions écrites doivent toujours émaner d'une association reconnue par l'U.R.C.S.H., avec mention explicite de son numéro d'affiliation. Différentes équipes peuvent être inscrites sur une même inscription.
- (c) Le fait de s'inscrire oblige automatiquement l'association qui à régler immédiatement le montant de l'inscription sur le compte de la société organisatrice. L'inscription n'est considérée valable que lorsque le paiement a été effectué. Il est donc évident que ce paiement devra être effectué au plus tard avant la date limite de clôture de 12 jours.
- (d) Le secrétariat de la Section 5C tiendra à jour une liste des meilleurs temps de chaque équipe. Cette liste peut être consultée à tout moment. Sur cette liste, sont mentionnés séparément :
- a. Le record de l'équipe
 - b. Le temps le plus rapide de la saison

- c. Le temps de classement
- (e) Le temps de classement est le temps le plus rapide des trois derniers concours auxquels on a participé pendant la même saison et est considéré comme temps de référence pour la répartition en divisions. Si l'équipe trouve que ce temps n'est pas représentatif, elle peut donner un temps de référence. Si ce temps est plus lent que le temps de classement, ce temps devient le temps limite de l'équipe. Les équipes qui ne figurent pas sur la liste du classement, doivent toujours s'inscrire avec un temps de référence.
- (f) Seuls les concours officiels organisés selon le règlement de l'URCSH Section 5 C sur le territoire belge ou hollandais comptent pour le classement. Les temps de 6 mois ou plus n'entrent pas en ligne de compte pour le classement. Ce classement est toujours la liste en vigueur à la date de la dernière clôture d'inscription de la compétition.

Section 1.10 Répartition en divisions

- (a) Les équipes sont réparties en divisions par le secrétariat de concours, sur base du temps de classement ou sur les temps de référence indiqués.
- (b) Lors de la répartition en divisions, le secrétariat de concours veillera à ce que des équipes de forces équivalentes puissent dans la mesure du possible s'opposer.

Section 1.11 Composition d'une équipe

- (a) Une équipe complète se compose lors de l'inscription de maximum six chiens et leurs conducteurs, un coach et un préposé à la flyballbox.
- (b) Par manche, l'équipe se compose de quatre chiens et leurs conducteurs. Les éventuels chiens de réserve doivent se tenir hors du ring.
- (c) La composition de l'équipe de 4 chiens qui participe à la course doit être communiquée avant la première manche au juge de ligne.
- (d) En cas de changement éventuel, la nouvelle composition doit être communiquée avant le début de la manche au juge de ligne. Si celle-ci n'est pas communiquée au moment où le juge commence la manche suivante, la manche est automatiquement perdue. Si une manche doit être refaite, il n'est pas autorisé ni de changer les chiens, ni de changer le chien de départ. La seule exception pour pouvoir changer un chien est une blessure. Pendant le reste du concours, il ne sera plus autorisé d'aligner le chien qui a été remplacé.

Section 1.12 Hauteur des sauts

- (a) La hauteur des sauts est déterminée par celle du chien le plus petit qui prend effectivement part à la manche, mesuré selon les directives de la section 1.07 (d) de ce règlement.
- (b) La hauteur minimum de saut est de 15 cm et la hauteur maximum de 32,5 cm. La couche protectrice est incluse dans la hauteur totale du saut. Lors du contrôle des haies il convient de vérifier qu'ils sont bien placés sur une surface plane. Une marge de 0,5 cm est autorisée.
- (c) L'équipe est responsable de la mise à la bonne hauteur des sauts.
- (d) Catégorie Vétérans : dès que la somme des âges des quatre plus jeunes chiens d'une équipe, exprimés en années complètes, atteint un âge égal ou supérieur à 28, l'équipe peut descendre la hauteur des sauts de maximum 10 cm, avec un minimum de 15 cm. Lorsque la hauteur des sauts a été réduite, l'équipe ne pourra plus prétendre à la reconnaissance d'une homologation pour un éventuel record.

Section 1.13 Equipes Mixtes

- (a) Il est autorisé de participer au concours avec une équipe composée de chiens de plusieurs clubs. Pour cela, il faut préciser lors de l'inscription une équipe dont le nom diffère clairement des noms habituels des équipes et qui montre qu'il s'agit d'une équipe mixte.

- (b) Ces équipes entrent en ligne de compte pour les prix du jour, mais ne peuvent être prises en considération pour l'un ou l'autre classement général en dehors du tournoi même. Les participants d'une équipe mixte doivent toujours être enregistrés dans une association officielle reconnue.
- (c) La responsabilité de l'équipe est en charge du responsable flyball du club qui inscrit le plus grand nombre de chiens.

Section 1.14 Record de Belgique

- (a) Le record de Belgique est le temps le plus rapide couru par une équipe enregistrée par la Section 5 C pendant une compétition officielle reconnue. Ce concours doit être organisé par une association reconnue par l'O.C.N. (reconnue à son tour par la F.C.I.).
- (b) Afin de pouvoir être homologué, toutes les règles du règlement de flyball F.C.I. doivent être respectées et la compétition doit être jugée par minimum un juge reconnu officiellement par l'O.C.N du pays où le concours est organisé.
- (c) Immédiatement après l'amélioration du record, la compétition est arrêtée et le juge doit contrôler si toutes les dimensions ont été respectées :
 - Longueur totale de la piste (ligne de départ jusqu'à la flyballbox)
 - Hauteur des sauts
 - Fonctionnement de la flyballbox
- (d) Au cas où ces contrôles ne sont pas exécutés, le record ne peut pas être homologué.
- (e) Le formulaire de l'annexe 5 doit être dûment rempli et soumis à la section 5C.

Article II. ORGANISATION DE CONCOURS

Section 2.01 Tâches de l'organisateur

Un concours officiel de flyball peut uniquement être organisé par une association reconnue par la section 5 C. Chaque organisateur doit :

- (a) Disposer d'un terrain convenant pour l'organisation d'un concours de flyball.
- (b) Désigner une personne qui est responsable du bon déroulement de l'ensemble du concours. Sa tâche principale est de veiller au respect des règlements avant, pendant et après le concours. Il doit donc être disponible pendant toute la durée du concours pour le secrétariat et pour les juges.
- (c) Établir un planning précis qui veille à une répartition du temps acceptable pour tous les participants :
 - a. Les concours ne peuvent pas commencer avant 8:30 h.
 - b. La remise des prix doit être prévue aux environs de 18h00, au plus tard.
 - c. Une pause doit être prévue à l'heure du midi.
- (d) Inviter les juges selon les directives. Ces juges doivent être reconnus par leur O.C.N. pour être reconnus comme juge ou membre du jury par le F.C.I de flyball.
- (e) Inviter le personnel de ring nécessaire et veiller à sa présence :
 - a. minimum 2 juges de ligne par ring; éventuellement un tour de rôle peut être organisé par division.
 - b. 1 commissaire de ring par ring
 - c. Déléguer au moins un secrétaire pour le travail du secrétariat.
- (f) Catalogue : Le catalogue sera établi par le club organisateur conformément aux règlements généraux d'organisation de l'U.R.C.S.H.
 - a. La première page du catalogue comprend obligatoirement un cadre de 8 x 5 cm qui renseigne : Le nom du club organisateur et son numéro d'affiliation U.R.C.S.H., la date de l'organisation et le type de concours (faisant partie de la Section 5C), ainsi qu'un aperçu du nombre d'équipes inscrites par division. La première page renseigne également les noms de tous les membres de jury reconnus qui sont en fonction au cours de ce concours.
 - b. La deuxième page donne un aperçu de tous les clubs reconnus inscrits, avec leur numéro d'affiliation à l'U.R.C.S.H., le responsable de chaque club, et les noms de toutes les équipes

appartenant à ces clubs qui participent au concours. Le catalogue contient également la liste complète des noms et adresses de tous les participants. Si des catalogues supplémentaires sont mis à la disposition des participants, la liste des adresses ne sera pas ajoutée.

- c. De plus, il y a lieu d'inclure clairement toutes informations concernant le déroulement du concours, comme par exemple la répartition des rings, les délais, le planning des séries du matin et la répartition de la session de l'après-midi.
- d. Lorsque le catalogue est définitif, il n'est plus possible d'ajouter ni effacer des équipes. Il est toutefois encore permis d'apporter des modifications éventuelles dans la composition des équipes, et ceci jusqu'à une demi-heure avant le début du concours.
- e. Les organisateurs enverront un catalogue ainsi que les résultats à la S.R.S.H., l'U.R.C.S.H. et le secrétariat de la Section 5 C et ce, endéans les 14 jours suivant le concours. Chaque exemplaire du catalogue et des résultats envoyés doit être signé sur chaque page par une des MJ. Tous les membres de jury signent derrière leur nom sur le catalogue. Le club organisateur conservera un exemplaire signé du catalogue pour ses propres archives. **Les catalogues signés peuvent être scannés et envoyés numériquement.**

Section 2.02 Tâches de l'arbitre

- (a) Avant le commencement du concours, **le juge désigné pour la division la plus haute d'un ring actif,** éventuellement assisté par le responsable de l'organisation, vérifiera que le terrain a été correctement préparé et qu'il n'y a pas d'irrégularités. Ils contrôleront également les haies et les appareils de chronométrage.
- (b) Avant le début du concours, les membres de jury désignés par l'organisation effectueront le mesurage des chiens qui n'ont pas encore une dispense de hauteur.
- (c) L'arbitre se place à côté de la zone de départ, entre les deux pistes. Il se place de telle manière à pouvoir bien observer aussi bien les chiens qui courent que les maîtres et chiens qui attendent, sans pour autant les gêner.
- (d) Après la fin de la manche, l'arbitre indique d'un geste évident l'équipe gagnante. En cas d'hésitation, il consulte les juges de ligne, puis prend sa décision.

Section 2.03 Tâches des juges de ligne

- (a) Les juges de ligne se placent en vis-à-vis à hauteur de leur ligne de départ du côté extérieur. Ils s'occupent aussi bien de l'observation des chronos que de la détermination de l'ordre d'arrivée que de la désignation des chiens qui doivent recourir. Leur responsabilité se limite à leur propre piste.
- (b) Si le juge de ligne n'est pas d'accord avec la décision prise par l'arbitre en ce qui concerne le gagnant de la manche, il doit lui faire savoir immédiatement de manière discrète. La décision finale est prise par le juge. Le juge de ligne note sur la feuille de pointage le temps, le gagnant, le perdant ou l'ex aequo. Si l'équipe court plus vite que le temps limite, le temps est noté mais BO **ou NBO** est noté clairement sur le formulaire.
- (c) Le juge de ligne ou le juge de box indique par un signe clair quand un chien, ayant commis une faute, doit refaire le parcours. C'est au conducteur du chien de remarquer ce signal et faire en sorte que le chien refasse le parcours. Quand une équipe a complètement terminé une course, le juge peut toujours arrêter d'un coup de sifflet les membres de l'autre équipe qui refont le parcours. Les fautes possibles qui mènent automatiquement à recourir :
 - a. Le premier chien **traverse** la ligne de départ avant que le signal de départ définitif ait été donné.
 - b. Croisement anticipé. Aucune partie du corps du chien suivant ne peut traverser la ligne de départ/arrivée avant qu'une quelconque partie du corps du chien précédent n'ait atteint cette ligne.
 - c. Ne pas sauter un ou plusieurs obstacles dans le bon ordre.
 - d. Lorsque le chien traverse la ligne d'arrivée sans garder la balle en gueule.
 - e. Lorsque le conducteur traverse la ligne de départ/arrivée, sauf pour redresser un obstacle renversé ou pour ramasser des balles perdues.

- (d) Chronométrage
- (e) Maniement du système de chronométrage électronique pour la piste désignée.
- (f) Contrôle visuel du chien courant et des changements, en cas de contestation du système de chronométrage électronique, ou lors de fautes non décelables par le système de chronométrage électronique.

Section 2.04 Tâches des juges de box

- (a) Chaque équipe doit faire en sorte qu'il y ait, lors de la course suivante, un juge de box bien au courant du règlement de flyball.
- (b) Le juge de box s'assure que ni le chien, ni le préposé à la flyballbox ne fasse de fautes dans la zone située entre le dernier obstacle et le flyballbox.
- (c) S'il constate une faute, il la signalera en levant le drapeau.
- (d) Les fautes possibles sont entre autres : une flyballbox défectueuse, une mauvaise posture, le chien n'actionne pas la flyballbox, le chargement tardif de la box, etc.

Section 2.05 Tâches du secrétariat du concours

- (a) Le secrétariat reçoit toutes les inscriptions et les contrôle pour s'assurer de leur exactitude. Il effectue également les contrôles nécessaires des licences, des dates de naissance et des affiliations des clubs.
- (b) Avant le concours, il s'occupe de la rédaction du catalogue selon les règles en vigueur.
- (c) Sur base des temps du classement, des temps de référence et des temps limites, le secrétariat procédera à la répartition des équipes en divisions d'une manière sportive. Il fera de son mieux pour composer ces divisions de telle manière que le minutage du concours soit le meilleur possible.
- (d) Après le concours, le secrétariat s'occupe du collationnement des résultats et de la signature des documents par les juges. Il s'occupe aussi de leur envoi vers les différentes instances selon les règles en vigueur et veille à ce que les catalogues utiles et résultats soient à disposition des participants.

Section 2.06 Règles Générales de Concours

- (a) Echauffement et mise en place.
 - a. L'organisateur détermine le laps de temps maximum qui peut être consacré au déploiement et à l'échauffement par équipe. Ce laps de temps commence à compter au moment où l'équipe précédente **a enlevé la boîte**. L'organisateur déterminera ce laps de temps maximum en fonction du nombre de courses et de l'horaire établi. En règle générale, il est accepté qu'entre chaque course, une période de 2 minutes soit prévue pour la mise en place des équipes et l'échauffement, mais l'organisateur peut déroger à cette règle, soit en allongeant, soit en raccourcissant cette période. Seuls les chiens figurant sur le formulaire de concours sont autorisés à s'échauffer.
 - b. Si, après cette période, une équipe est tout à fait prête, et que personne de l'autre équipe ne s'est encore manifesté, l'équipe déjà prête sera automatiquement considérée comme étant la gagnante de toutes les manches. Néanmoins l'équipe gagnante doit courir le minimum de manches pour cette course.
 - c. Dans le cas où, avant la fin de la période d'échauffement, un membre de l'équipe informe le juge d'une éventuelle raison du retard, ce dernier peut décider d'attendre pendant un temps déterminé. Le juge n'est toutefois pas obligé d'attendre l'arrivée d'une équipe. Lorsqu'il a été décidé d'attendre l'arrivée d'une partie de l'équipe, les membres déjà présents devront tout apprêter, afin qu'il soit possible de commencer la course dès que l'équipe est complète.

(b) Perturbation

- a. Une perturbation est définie si un chien de l'équipe adverse empêche la manche de se dérouler.

- b. Si un chien ou un membre de l'équipe interfère avec l'équipe adverse pendant une manche, l'équipe qui a causé l'interférence perd la manche. Ceci s'applique aux perturbations sur l'ensemble du ring, y compris la zone de sortie.
 - c. Un chien qui poursuit une balle perdue du côté adverse n'est pas nécessairement considéré comme une perturbation.
 - d. En cas de perturbation :
 - i. Le juge accordera une victoire à l'équipe perturbée.
 - ii. Le chien perturbé et le chien perturbant sont autorisés à refaire un aller-retour seul.
 - iii. En cas de speed trial, l'équipe perturbée est autorisée à courir une manche séparée pour obtenir encore un temps.
 - e. Un chien qui interfère à deux reprises l'équipe adverse dans la même course sera exclu de cette course. Il est possible de réutiliser le chien lors d'une course ultérieure, mais il devra alors être remplacé après une première perturbation. Si aucun chien n'est disponible pour le remplacer, le chien interférant devra être placé en dernier et n'être lâché que quand l'équipe adverse a fini sa course
 - f. Le juge peut à tout instant siffler la fin de la course s'il estime que cela est nécessaire et déclarer une équipe gagnante.
 - g. Lancer des balles ou d'autres jouets pour motiver le chien qui revient dans une zone de moins de 15,55 mètres à partir de la ligne d'arrivée, sera toujours considéré comme dérangeant, et donc interdit, aussi bien pendant l'échauffement que pendant la course. Il est également interdit d'apporter de la nourriture ou des jouets qui couinent sur le terrain. De l'eau est éventuellement autorisée.
- (c) Les formulaires de concours doivent obligatoirement renseigner les points suivants:
- a. Nom de l'équipe et numéro d'affiliation à l'U.R.C.S.H.
 - b. Nom du coach
 - c. Nom et numéro de licence de chaque chien, en spécifiant clairement quelle course chaque chien a couru
 - d. Hauteur d'obstacle pour chaque chien
 - e. Nom de chaque conducteur par chien
- (d) Départ : le départ est donné soit de manière visuelle, soit acoustique, soit par une combinaison des deux. Chaque départ est précédé par minimum deux signaux explicites d'une seconde chacun. Lors du signal de départ définitif, aucune partie du corps du premier chien ne peut avoir franchi la ligne de départ. Quand une équipe provoque un faux départ le premier chien de l'équipe doit recourir.
- (e) Entraînement au départ : Lors de l'entrée dans le ring des quatre premières courses, les équipes peuvent demander au juge un test de départ. Cette demande doit être faite par l'équipe avant la fin de l'échauffement et uniquement lors de ses quatre premières courses de la compétition. Le test de départ aura lieu après l'échauffement avant la première manche de la course. Seul un chien de chaque équipe peut effectuer ce test de départ. Des moyens d'aide supplémentaires ne sont pas autorisés pendant ce test.
- (f) Croisements : Lorsque le chien suivant traverse la ligne de départ, une partie du corps du chien précédant devra déjà avoir traversé la ligne d'arrivée.
- (g) Chaque chien saute les quatre obstacles, actionne le mécanisme du flyballbox et attrape la balle. Ensuite le chien tourne et repasse en sautant les quatre obstacles en apportant la balle jusque derrière la ligne d'arrivée. En cas de faute, le chien **peut courir à nouveau pour corriger l'erreur**, et ce jusqu'à ce qu'il ait fait un parcours sans faute, ou que le juge arrête la manche. La répétition d'une course se fait toujours après que les quatre chiens aient couru, et dans l'ordre dans lequel **les chiens courraient**.
- (h) Pendant la manche, une seule personne est autorisée comme préposé à la flyballbox. Sauf pendant l'échauffement, pour récupérer une balle perdue, ou pour obtenir une nouvelle provision de balles pour la manche en cours, le préposé à la flyballbox devra se tenir debout derrière la box. Il peut uniquement encourager les chiens verbalement, pour autant que cela ne dérange pas la partie adverse. Avant que le chien ne passe le dernier obstacle, il doit se tenir debout sans aucune autre balle visible pour le chien. Par courtoisie envers les équipes adverses, le préposé à la flyballbox reste en position jusqu'au moment où le juge principal a donné le résultat de la manche. Si, selon l'avis du juge, un préposé à la flyballbox

a enfreint une de ces règles, la manche peut être déclarée perdue. En cas d'un mauvais fonctionnement technique de la flyballbox, le préposé met les bras en croix **au dessus le la tête** ou se place devant la flyballbox. Le juge arrête alors la manche et vérifie la flyballbox. Si le juge constate que l'appareil ne fonctionne pas correctement la manche peut être courue à nouveau. Si la box fonctionne correctement, la manche sera perdue. Si la flyballbox dysfonctionne une seconde fois dans la même course, alors cette manche sera considérée comme perdue.

- (i) Si un des chiens participants souille le ring au cours d'une manche, celle-ci est immédiatement perdue. Si cela se produit avant le début d'une manche, la manche suivante sera perdue. Si cela se produit après la course, la première manche de la course suivante sera perdue. **Cependant, cette manche doit être courue, même si le résultat a déjà été déterminé à l'avance.**
- (j) Si un obstacle se renverse, pour quelque raison que ce soit, le chien devra le sauter comme s'il se trouvait debout. La situation doit néanmoins toujours être examinée au niveau de la sécurité par l'arbitre, qui peut décider de refaire la manche. Dans tous les cas, s'il y a le moindre risque, la manche sera toujours stoppée et recourue.
- (k) Temps limites : Le temps limite de la division est le temps le plus rapide de la division moins une ou une demi-seconde. Pour les divisions dans lesquelles le temps du classement le moins élevé est égal ou inférieur à 20", on déduit une demi-seconde. Pour les divisions dans lesquelles le temps du classement le moins élevé est supérieur à 20", on déduit une seconde afin de déterminer le temps limite de la division. Dans la division la plus rapide, il n'y a pas de temps limite. Quand une équipe coure plus vite que le temps limite, la manche est automatiquement perdue. Dès que cela se produit deux fois pendant le même concours, toutes les manches courues à partir de ce moment seront déclarées perdues. L'équipe peut néanmoins continuer à participer jusqu'à son élimination.
- (l) En cas de forfait d'une équipe avant la compétition, toutes les courses avec l'équipe déclarant forfait sont annulées et, les adversaires obtiendront une victoire ces courses (WIN). Si une équipe déclare forfait le jour de la compétition, les équipes qui sont opposées à cette équipe déclarant forfait doivent faire les manches nécessaires sans adversaire. Ceci s'applique uniquement pour la partie de jour en question, donc si une équipe déclare forfait le matin pendant le RR, toutes les courses de l'après-midi seront annulées. Pourtant le règlement de minimum 15 manches doit être respecté. Donc dans une division de quatre équipes, l'organisateur pourrait décider de poursuivre les courses sans adversaire.
- (m) Sur le ring, un maximum de dix personnes peut être présent par équipe et seules deux de ces personnes peuvent être derrière le juge de ligne à l'intérieur des barrières. Celles-ci ne peuvent jamais déranger le juge de ligne et le juge de ligne peut toujours leur demander d'être silencieux ou de s'éloigner. Après des avertissements répétés, le juge peut déclarer des manches perdues.
- (n) Aucune personne autre que le conducteur du chien ne pourra aider le chien dans la réalisation de son parcours, **sauf avec la voix**. Une personne supplémentaire pour attraper le chien dans la zone de dégagement ou pour aider à motiver le chien avant la course est autorisée à condition que le nombre maximum de personnes dans le ring ne soit pas dépassé. Une personne supplémentaire qui accompagne le chien aux sauts ou qui marche à côté du chien n'est pas autorisée, même si cette personne est à l'extérieur du ring. En cas de première faute, l'arbitre donnera un avertissement, toute faute subséquente entraînera la perte de la manche.
- (o) Si la balle retombe dans la boîte lors de la réception de la balle par le chien, le préposé à la flyballbox peut réactiver la boîte sans que le chien ait à repartir. Dans ce seul cas, ce préposé peut donner des instructions au chien et remettre l'appareil en marche.**

Article III. TYPES DE CONCOURS

Section 3.01 Round Robin (RR – Brassage)

- (a) Chaque équipe se mesure à chacune des autres équipes de sa division. Chaque victoire rapporte 2 points, un match nul rapporte 1 point, et une défaite ne rapporte pas de points. Le gagnant final du Round Robin est l'équipe qui a remporté le plus grand nombre de points. En cas d'égalité des points, l'équipe

qui a été la plus rapide est gagnante. Si ce temps est également identique, alors le temps suivant le plus rapide sera pris en considération, etc.

Section 3.02 Speed Trial (ST – Course au temps)

- (a) Chaque équipe se mesure à une autre équipe de sa division. En général, il va de soi que chaque équipe ne court pas contre toutes les équipes. Lorsque les manches nécessaires sont terminées, le classement est établi selon le temps le plus rapide de chaque équipe.
- (b) En cas d'égalité de temps le plus rapide, le temps le plus rapide suivant sera pris en considération, etc.

Section 3.03 Elimination Simple (ES) ou Double (ED)

- (a) Lors de la simple élimination, le perdant est éliminé et le gagnant court le tour suivant.
- (b) Lors de la double élimination, le perdant reçoit une deuxième chance avant d'être éliminé.

Section 3.04 Format de Coupe

- (a) Le format de la coupe est caractérisé par une phase de groupes, dans laquelle les équipes sont initialement divisées en groupes.
- (b) Un premier tour est organisé en round robin (RR). Le résultat détermine une redistribution des divisions pour les éliminations ultérieures. Pour déterminer ces divisions, la place dans la division et le temps le plus rapide peuvent être décisifs.

Section 3.05 Nombre de manches

- (a) Le nombre de manches à courir est communiqué au début du concours. Pour le bon déroulement du concours, si nécessaire, ce nombre peut être modifié pendant le concours, moyennant l'approbation unanime des coaches de toutes les équipes participantes. Exemples de formats de concours déterminés :
 - a. 3-heat race: 3 manches sont courues par épreuve
 - b. 5-heat race: 5 manches sont courues par épreuve
 - c. best of 3: la course est terminée lorsqu'une équipe a gagné deux manches. On peut éventuellement décider de toujours courir trois manches.
 - d. best of 5: la course est terminée lorsqu'une équipe a gagné trois manches.Généralement, pour RR et ST on adopte les 3-heat ou 5-heat. Pour les éliminations, on adopte plutôt le « best of ».
- (b) Chaque équipe qui participe doit avoir la possibilité de courir un minimum de 15 manches au cours de toute la compétition.
- (c) Une version raccourcie à 12 manches peut être accordée de manière exceptionnelle dans les cas suivants :
 - a. Plus de 21 équipes inscrites pour une compétition avec un seul terrain.
 - b. Plus de 32 équipes inscrites pour une compétition avec 2 terrains
 - c. Ou si la température maximale prévue au début de la compétition est supérieure à 25 ° C

Article IV. DESCRIPTION DU MATERIEL

Section 4.01 Les haies

- (a) L'organisateur veille à placer 4 haies en parfait état sur chaque piste, et de prévoir des haies de réserve. Par ring, les haies doivent avoir une couleur différente (de préférence rouge et bleu). Le côté intérieur de toutes les haies devra être blanc.

- (b) Chaque haie a une largeur intérieure de 77 cm (avec un écart maximal de 1 centimètre), les montants ne seront pas plus hauts que 90 cm et pas plus bas que 60 cm.
- (c) Les haies seront fabriquées en matériaux qui réduisent au minimum les possibilités de blessures. Le dessus de chaque saut peut être recouvert d'une couche protectrice molle, pour protéger les chiens.
- (d) La hauteur des haies est réglée par tranches de 2,5 cm, avec une hauteur minimale de 15cm et une hauteur maximale de 32,5 cm.
- (e) Quelle que soit la hauteur mise en place, la latte supérieure devra toujours être une latte de 2.5 cm.

Section 4.02 Flyball box (voir annexe 2)

- (a) Chaque équipe doit avoir sa propre flyballbox. Le lanceur doit être en parfait état et doit pouvoir être utilisé en toute sécurité. La flyballbox doit répondre aux règlements suivants :
 - a. L'appareil doit être équipé uniquement d'un dispositif mécanique. Quand le mécanisme est actionné, la balle doit parcourir une trajectoire en l'air d'au moins 60 cm à partir de l'endroit d'où elle est partie en direction de la ligne de départ.
 - b. La taille maximum de la flyballbox est de $L \times l \times H = 77 \times 77 \times 51$. (Une allonge éventuelle servant d'appui au préposé à la flyballbox est permise en supplément). La boîte ne doit pas dépasser ces dimensions à n'importe quel moment pendant la manche, y compris les points d'attache. Des dispositifs pour fixer la box sont autorisés, mais ne doivent jamais surélever la boîte de plus de 1,25 cm.
 - c. La partie frontale de la flyballbox ne peut avoir aucune bordure tranchante ou partie saillante sur lesquelles le chien pourrait se blesser. Aucun ajout pouvant être considéré comme un accessoire ou une aide à l'entraînement ne peut être fait sur la partie frontale de la box, qu'il soit temporaire ou permanent. Une bande peinte ou adhésive est autorisée sur la partie frontale de la flyballbox si la surface reste plane après son application.
 - d. Les juges peuvent toujours déclarer une boîte dangereuse et donc non utilisable.

Section 4.03 Balles

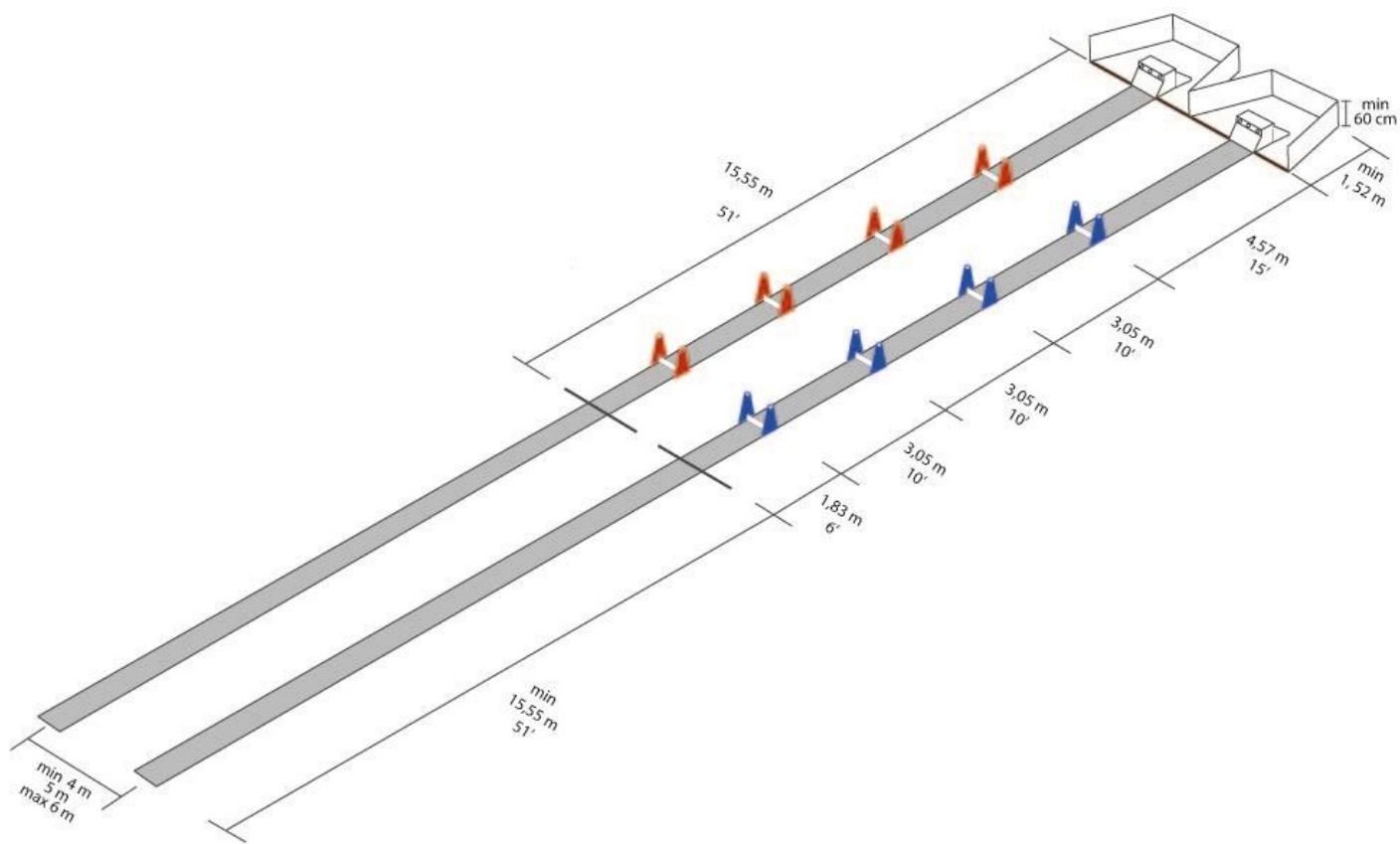
- (a) Toutes les balles utilisées doivent rebondir et rouler comme une balle de tennis dans des circonstances normales.
- (b) Les balles ne doivent pas faire de bruit.

Section 4.04 Accessoires

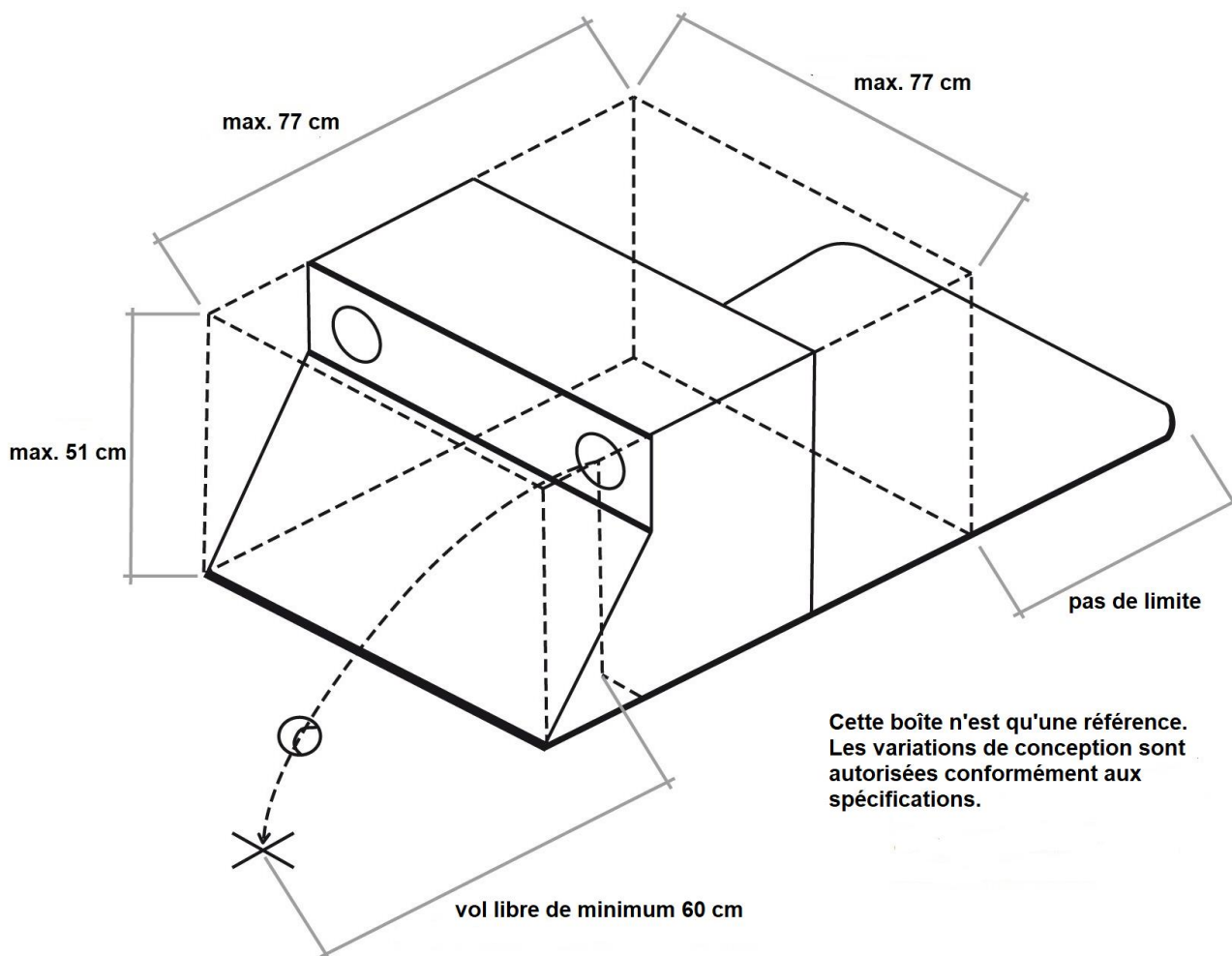
- (a) Les chiens peuvent porter un collier ordinaire ou un harnais sans accessoires.
- (b) Les colliers étrangleurs, à pointes ou électriques, etc. ne sont pas autorisés sur les terrains de concours.
- (c) Des bandages de protection sur les pattes d'un chien peuvent être utilisés.

Pour l'interprétation de ce texte, la version en néerlandais est contraignante.

ANNEXE 1 – Organisation du ring



ANNEXE 2 - Flyballbox

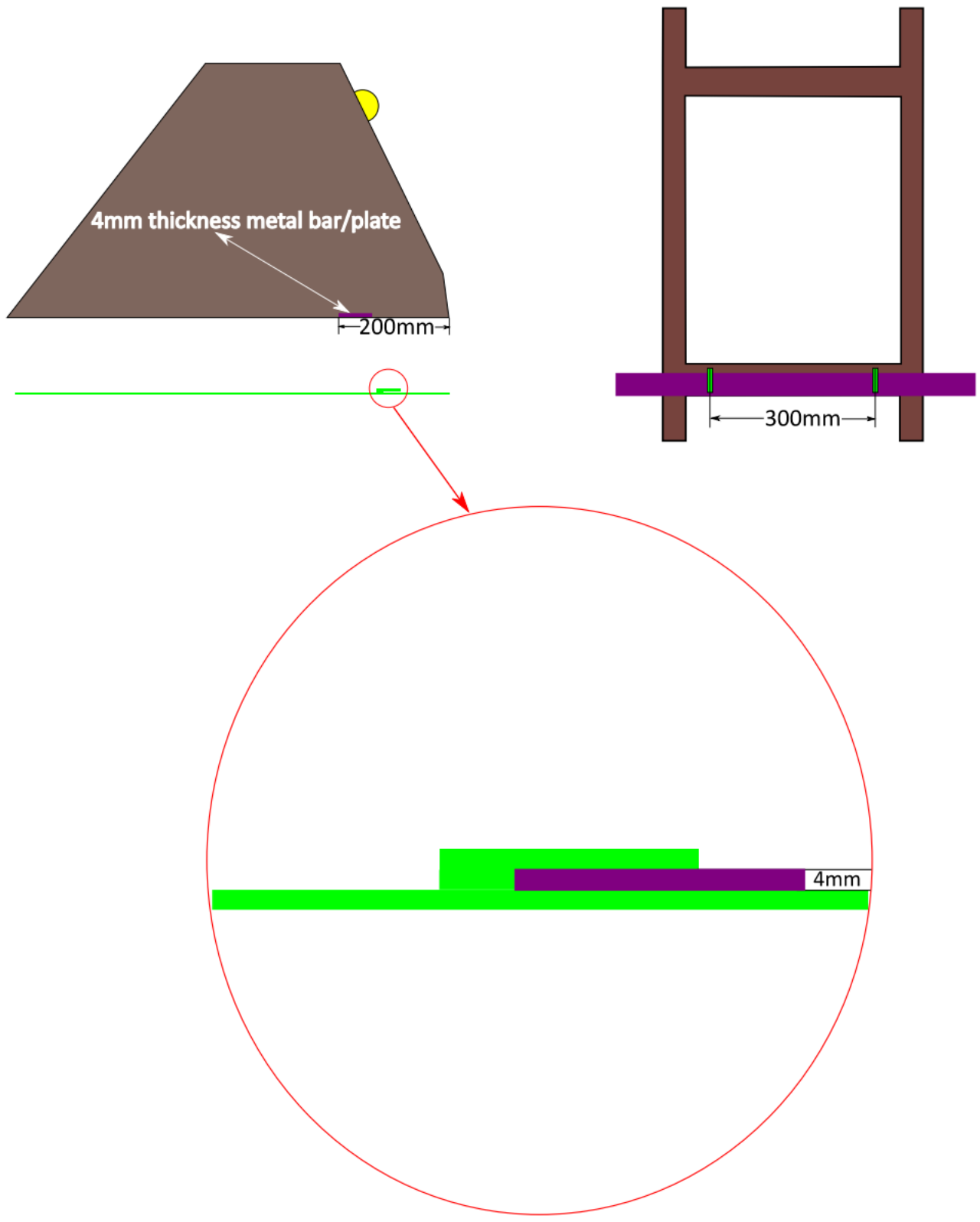


Cette boîte n'est qu'une référence.
Les variations de conception sont
autorisées conformément aux
spécifications.

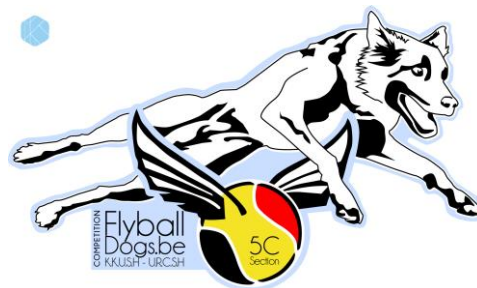
ANNEXE 3 - Mesurage



ANNEXE 4 – Description technique cadre fixation de la flyballbox



ANNEXE 5 – Formulaire de record de Belgique



Afin que le record puisse être approuvé, tous les règlements de flyball URSCH doivent être respectés, spécialement section 1.14

Date: Nom du concours, lieu, pays :

Ring nr.: Division: Course nr: Manche nr: Surface :

Juge principal : Organisateur responsable:

Temps réalisé:

Equipe: URSCH association:
 URSCH nr:

Hauteur de saut fixée (cm) : Capitaine : Préposé au flybox :

Nom du chien	Race	Hauteur de saut	Licence N°	Conducteur

Pour la vérification du record, le juge principal a vérifié et mesuré :

Mesurage des pistes

- Longueur des pistes
- Hauteur des sauts
- Alignement des SJE

Vérification de la flybox

- Jet de balles de toutes les tailles au départ de tous les trous
- Placement
- Dimension de la flybox

Autres :

Je,, en tant que juge principal confirme par la présente, que toutes les obligations selon la Section 1.14 du règlement de la URCSH ont été respectées et vérifiées par mes soins.

Nom :

Signature :

Je,, en tant qu'organisateur responsable du concours mentionné ci-dessus confirme par la présente, que ce formulaire a été rempli en conformité avec la réalité, correctement et sincèrement.

Nom:

Signature:

Ce formulaire doit être dûment complété et envoyé à la section 5C. Le record sera reconnu après acceptation par la Section 5C.